

REPUBLIQUE GABONAISE



CLAUDE BOUET

**LE RAVITAILLEMENT
DES CHANTIERS DU GABON**



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE D'OUTRE-MER

CENTRE DE LIBREVILLE

1974



LE RAVITAILLEMENT DES CHANTIERS DU GABON

RESUME : Le ravitaillement au Gabon, à la ville et surtout dans l'intérieur du pays, est un problème endémique, toujours actuel et crucial, conduisant à des situations paradoxales en milieu forestier, apparemment en contradiction avec l'aspect prospère d'un pays jeune, riche de promesses industrielles et en pleine expansion.

INTRODUCTION

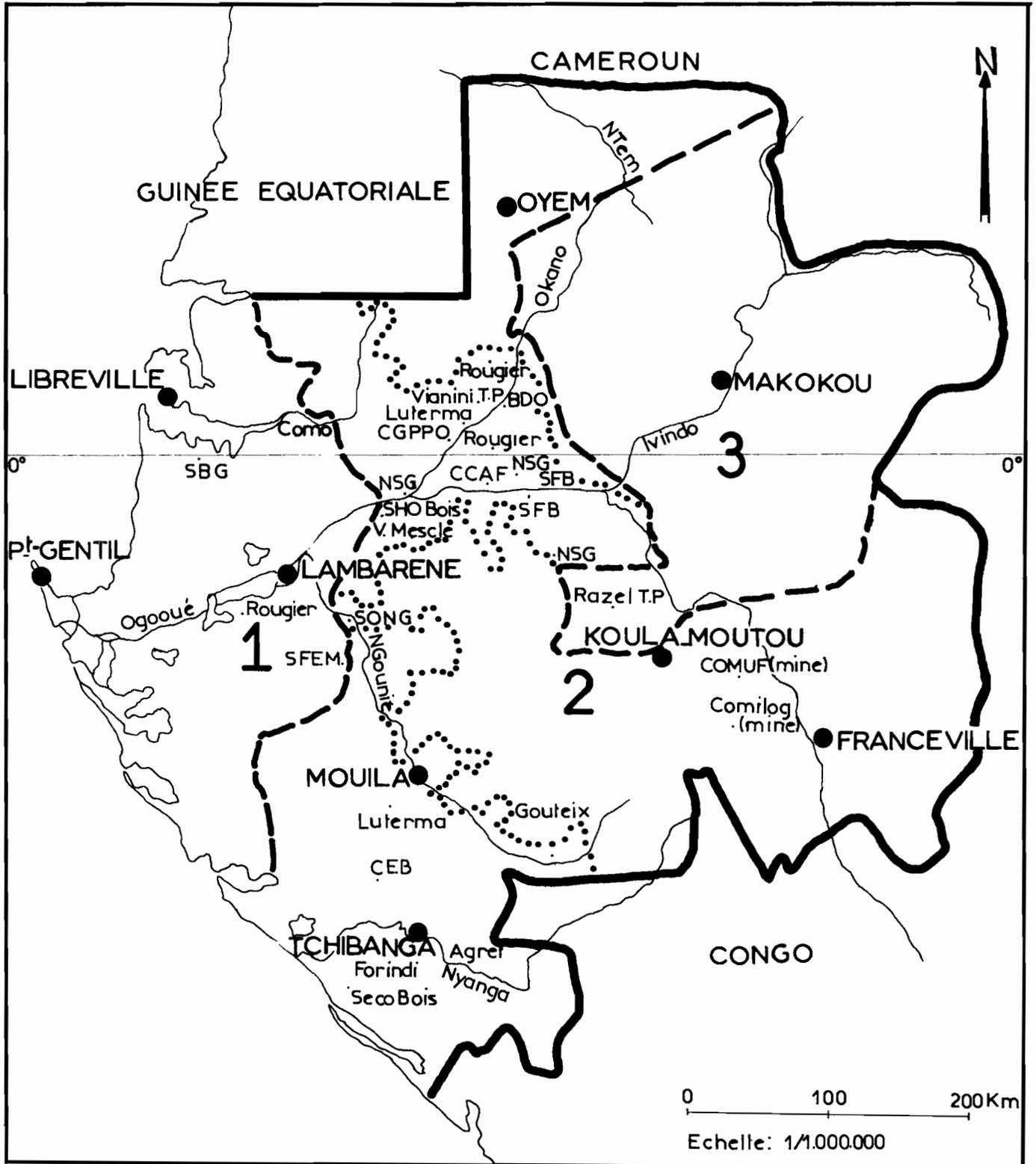
Le ravitaillement des chantiers forestiers gabonais est un problème aussi vieux que leur origine même. Dans les années 1914, Albert SCHWEITZER, portant un regard neuf sur le monde de l'Ogooué et sur l'exploitation forestière qui s'y développait, se posait déjà la question : "Où se procurer dans ce pays de forêts de quoi nourrir pendant des semaines et des mois 60 à 100 hommes, les villages et les plantations les plus rapprochées étant peut-être à 50 kms ?" (1). Plus d'un demi-siècle s'est écoulé, les chantiers forestiers se sont déplacés géographiquement, ont vu leurs effectifs globaux diminuer en raison des diverses conjonctures économiques et surtout de l'évolution technique (passage du "mirombo" au caterpillar, de la hache et de la scié passe-partout à la tronçonneuse à moteur), mais le problème du ravitaillement est toujours resté aussi préoccupant, plus qu'autrefois sans doute dans les régions pratiquement inhabitées où ils se sont implantés récemment.

La faiblesse générale de la densité de la population (moyenne : 1,5 h. au km² pour l'ensemble d'un pays de 267.000 kms²) est particulièrement marquée dans la 2ème zone d'exploitation où elle peut descendre à des taux inférieurs à 0,5 hab. au km². Les communications routières ont été améliorées depuis l'indépendance, mais le réseau de pistes publiques reste insuffisant et qualitativement inadapté à l'écoulement régulier d'un trafic sans cesse croissant. Le problème des ponts, des bacs, des fondrières et des bourbiers en saison des pluies, en dépit de quelques améliorations locales, fait que le Gabon se trouve encore coupé en multiples îlots pendant plusieurs semaines chaque année.

../. .

(1) - Schweitzer (A.). A l'orée de la forêt vierge. Payot. Collection de documents et de témoignages pour servir à l'histoire de notre temps - 1923 - p. 125-126.

LE GABON FORESTIER ET CHANTIERS DIVERS



- Limite orientale des permis forestiers attribués en 2^e zone (fin 1970)
- Emplacement et limites des zones forestières d'exploitation
- Razel T.P ou CGPPO: Chantier ayant fait l'objet d'une étude

Ces mauvaises conditions de circulation responsables des particularités de l'exploitation forestière (évacuation par les fleuves en dehors de Libreville nécessitant des communications radio permanentes avec les sièges de Libreville ou de Port-Gentil) ont été la cause essentielle du développement considérable de la circulation aérienne et de la multiplication de petits aéroports qui font du Gabon l'un des premiers pays du monde pour la densité des pistes d'atterrissage. Tout chantier forestier, minier ou routier, de quelque importance possède sa piste homologuée, parfois tracée dans des reliefs de topographie tourmentée. Dans certains secteurs, on peut compter 3 terrains dans un rayon inférieur à 20 kms. Il va sans dire que le ravitaillement régulier en vivres frais des personnels européens, le courrier et les pièces détachées faiblement pondéreuses constituent, avec les missions de mécaniciens des divers services spécialisés d'entretien du matériel (Man, Tractafric, Hanomag, etc), l'essentiel de leur trafic. L'attente et l'arrivée du "régulier" hebdomadaire est source de fébrilité dans la monotonie de la vie d'un chantier de brousse. Sous quels aspects se présente dans son écrin forestier un chantier gabonais, comment s'ordonnent les conditions de son implantation pour rendre si mal commode et si précaire le ravitaillement du personnel local ?

I - LE CHANTIER D'EXPLOITATION GABONAIS (Carte n° 1)

Il n'existe aucun stéréotype de chantier, chacun d'eux présente une individualité propre, qu'il relève de l'exploitation forestière (de loin les plus nombreux), de l'exploitation et de la prospection minière, ou de la construction de routes (travaux publics). Cependant certaines constantes permettent à la fois de l'identifier et de le définir.

D'une part, son caractère éphémère. L'emplacement d'un chantier forestier, par exemple, est choisi au coeur ou aux abords d'un permis d'exploitation, en fonction de telle ou telle facilité d'accès. La pérennité du chantier correspond à celle de l'exploitation du permis. Elle peut varier de 3 à 8 ans, la décennie étant assez exceptionnelle. Les chantiers de prospection minière et de travaux publics ont une "vie" beaucoup plus courte : de quelques mois à 3 ans. La permanence d'un chantier sur un emplacement déterminé aura des conséquences directes sur le ravitaillement de celui-ci.

D'autre part, son isolement au sein d'une région forestière très faiblement peuplée. Un chantier de travaux publics s'implante généralement sur le tracé même de la route en cours de construction ou de reprofilage, mais le chantier d'exploitation forestière ou minière évite le plus souvent les axes routiers publics à quelques exceptions près (Luterma en M'Benguié, Rougier à Zomoko dans le Woleu N'Tem, Rougier à Mévang dans le Moyen-Ogooué). Il n'est pas plus attiré par le cours d'eau, voie de communication la plus anciennement pratiquée dans le Bas-Ogooué et les lacs. Si le fleuve constitue

l'unique moyen de communication terrestre avec la côte et les villes, l'établissement forestier n'est représenté sur ses berges que par le débarcadère : rampe de roulement pour les billes, parc à bois retenu par des filins, pinasses ou vedettes hors-bord, quelques pirogues à moteur. A terre, les paillettes du chef de débarcadère et des quelques manoeuvres "radiers" employés à la confection des radeaux. Le chantier proprement dit est relégué à quelques kilomètres ou dizaines de kilomètres "en brousse" : véritable monde clos, microcosme où l'école côtoie l'infirmerie, le magasin aux pièces détachées l'atelier, le village l'économat ou la station des européens. Les avantages recherchés par l'exploitant dans cet isolement délibéré sont nombreux : une position centrale ou stratégique au sein du permis, mais surtout préserver des tentations multiples une main-d'oeuvre qualifiée difficile à recruter, contrecarrer ses aspirations à la mobilité et aux visites familiales, la tenir à l'écart des villages autochtones. Par contre, cette situation aggrave encore les difficultés de ravitaillement et livre l'ensemble de la population ouvrière d'un chantier à la merci du chef d'entreprise pour tout ce qui constitue sa vie quotidienne, et surtout son alimentation. Il est bien rare qu'un ouvrier de chantier se déclare satisfait du système, de la qualité et de la quantité du ravitaillement de base (bananes et manioc avant tout).

Les difficultés, comme les imperfections, ont une origine lointaine. A l'époque de la 1ère guerre mondiale, on passe de la "coupe" sauvage au chantier organisé d'inspiration capitaliste où l'européen ne se contente plus du seul aspect mercantile de la traite des grumes, mais prend lui-même la direction de la coupe, de l'abattage jusqu'au remorquage vers la mer. Le bûcheron gabonais passe de la condition de coupeur libre, responsable de son travail comme de sa nourriture, à celle de salarié, soumis aux décisions d'un patron, aux mutations d'un chantier à l'autre, aux impératifs d'une journée de travail épuisant, qui exclut la possibilité de réserver du temps et des forces à une agriculture de subsistance. Comment s'est organisé le ravitaillement de cette main-d'oeuvre désormais enlevée à l'agriculture et coupée de la production de vivres ?

II - LE SYSTEME DE LA "RATION"

Dans la période d'après-guerre qui a précédé l'avènement de la mécanisation à grande échelle de l'exploitation forestière, les chantiers ont connu un fort développement économique avec l'introduction de très grosses sociétés capitalistes qui ne lésinaient pas sur les moyens pour "sortir de l'okoumé". Avant l'indépendance en 1960, il n'était pas rare qu'un millier de travailleurs anime un même chantier, et la société-mère pouvait ainsi posséder sur le territoire gabonais deux ou trois chantiers de même importance. La mobilisation d'une main-d'oeuvre essentiellement rurale était considérable. Cette main-d'oeuvre locale provenait des villages avoisinants, trouvant là des ressources monétaires que la seule économie vivrière était incapable de lui fournir. L'exploitation forestière a vidé tout le sud-Gabon rural à son

profit sous forme de concentrations de type "industriel", exclusivement consommatrices de produits vivriers, dont les ouvriers étaient définitivement perdus pour une semblable production. Le producteur de vivres se transformant en consommateur dans des régions où le "seuil démographique", si justement cher à Richard MOLLARD, étant déjà loin d'être atteint pour que le paysan passât du stade du "butinage des champs" à l'agriculture intensive, la production vivrière a sombré à un point catastrophique tel que le ravitaillement des quelques agglomérations "industrielles" forestières implantées dans l'ouest gabonais ne peut plus être assurée régulièrement. Un chantier forestier se présente comme un gros village auquel est accolée la station européenne. Une ceinture de plantations vivrières l'entoure habituellement, cultivée par les femmes des travailleurs. Les difficultés résident surtout dans la coordination des cultures vivrières, de l'exploitation forestière et du travail salarié.

Cette existence aléatoire et précaire tient à plusieurs causes.

1°) Aussitôt qu'un chantier s'implante dans une région, il est sans doute autorisé au personnel de déforester une zone aux abords du campement et de créer des champs vivriers. Cependant, entre la mise en terre des divers légumes ou tubercules et la première récolte, plusieurs mois s'écoulent : 4 à 6 pour le maïs ; 9 à 12 pour le taro, l'igname ou le manioc ; 14 à 18 pour le bananier plantain. Pendant cette période de "soudure", le personnel et les familles sont dépendants d'un ravitaillement importé en totalité. Nous avons schématiquement décrit le visage d'un chantier idéal uniquement composé de familles homogènes, réalité qui n'existe en fait jamais. Il comprend toujours un taux important de célibataires vrais ou circonstanciels, nouveaux embauchés, chefs de famille s'installant d'abord eux-mêmes dans la vie du nouveau chantier avant de faire venir leur femme et (si une école s'y ouvre) leurs enfants, ce qui perpétue l'obligation d'un ravitaillement annexe.

2°) Beaucoup de chefs de famille hésitent à entreprendre dans un chantier le défrichage d'un champ et sa mise en culture, car ils se savent à tout moment à la merci d'une mutation inopinée vers un autre chantier lointain pour les besoins du service. Dans ce cas, le champ en plein rapport doit nécessairement être abandonné et ne profite plus qu'aux camarades restés sur place. Bien des ouvriers s'étant engagés dans cette voie et brusquement l'objet d'une nouvelle affectation, ont préféré démissionner plutôt qu'abandonner leur lopin de terre en production. Aussi, les chefs d'exploitation tiennent-ils parfois compte de ce facteur avant de prendre leurs décisions.

3°) Certains chantiers d'importance moyenne, qu'ils soient installés sur des permis à court terme, ou qu'en raison des fluctuations du marché de certaines essences de bois divers (surtout en première zone) ils soient amenés à de fréquentes migrations, ne restent guère plus de 2 ou 3 ans sur le même emplacement, période trop courte pour permettre le déclenchement d'un cycle de cultures vivrières.

../..

4°) Une dernière cause tient au déracinement des travailleurs des chantiers. La majorité d'entr'eux ne sont pas originaires de la région où ils résident et leurs pratiques culturelles ne s'adaptent pas forcément aux conditions climatiques ou pédologiques locales. Par exemple, "les Fang, habitués à cultiver d'immenses bananeraies entre N'DJOLE et LAMBARENE, s'en passent généralement" dans la région des lacs du Sud ainsi que le note SAUTTER (1), à cause d'un substratum sablonneux et pauvre. Cette désadaptation est plus marquée encore dans le cas du travailleur forestier, puisque ses possibilités de choix sont relativement limitées à l'espace circumvoisin du campement où il vit.

Ainsi, au deuxième âge de l'exploitation forestière, ère des chantiers à personnel nombreux, le problème du ravitaillement était déjà posé de façon aiguë et les solutions apportées devaient surtout tenir compte d'un environnement agricole précaire ou défaillant. Dans ce contexte, avait été instauré le système de la "ration" journalière ou hebdomadaire, codifiée par la loi et distribuée à chaque travailleur, ce qui équivalait pour lui à un engagement avec la nourriture et le logement compris. Le travailleur recevait à l'embauche un salaire fixe (200 frs par mois en 1940 pour un manoeuvre), une case s'il était marié, une chambre dans une case partagée avec un camarade s'il était célibataire, et la "ration". Celle-ci était attribuée de la façon suivante : une part pour les travailleurs mariés ou célibataires, une demi part pour sa (ou ses) femme(s), une demi part par enfant. La ration type était composée (à quelques variantes près) de :

a) ration hebdomadaire :

- . 20 bâtons de manioc ou un régime de bananes
- . 2 kgs de poisson salé (morue) ou 2 kgs de viande
- . 1 litre d'huile de palme
- . 1 "cop" ou boîte de conserve de sel

b) ration journalière :

- . 1,600 kg de chikouang (bâton de pâte de manioc)
- . 250 grs de poisson séché
- . 65 grs d'huile de palme
- . 400 grs de garry (farine de manioc)
- . 200 grs de riz (2)

La ration hebdomadaire était distribuée le samedi à midi, la ration journalière chaque soir au retour du travail. Selon la situation du chantier, le chef pouvait prendre à son service un chasseur professionnel qui devait ravitailler le personnel en viande fraîche, distribuée en supplément de la ration, en particulier aux équipes de prospection "sous-bâche", isolées en forêt pendant de longues périodes. Souvent d'ailleurs, ces équipes recevaient un chasseur attiré permanent. Dans les régions lacustres ou lagunaires, les

..//..

(1) - SAUTTER (G.) - De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous peuplement. Mouton - 1966 - p.776

(2) - LASSERRE (G.) : "Okoumé et chantiers forestiers du Gabon", C.O.M. t. VIII., avril-juin 1955, p. 143.

exploitants distribuait du poisson frais qu'ils obtenaient auprès des pêcheurs galoa ou nkomi, lesquels, très indépendants, n'étaient que modérément attirés par le travail salarié des chantiers qu'ils se contentaient d'approvisionner en poisson. Pêcheurs et chasseurs attirés n'étaient jamais salariés. Tout au plus les pêcheurs pouvaient conclure un "contrat" de fidélité avec tel ou tel chantier auquel ils consentaient prioritairement la vente de leurs prises. Par contre, le chasseur avait un contrat nettement défini qui garantissait un forfait constant par kg de viande abattue, essentiellement d'éléphant, de phacochère, de buffle, de porc-épic ou de singe. Quelques européens (1) se hasardaient à réaliser ces contrats avec l'aide d'une équipe de chasseurs adjoints autochtones.

La collecte du manioc en bâtons et des bananes s'effectuait dans les villages voisins du campement : une cultivatrice pouvait assurer seule la production hebdomadaire de 2 à 300 bâtons. D'une façon générale, les déplacements n'étaient pas très longs pour rassembler les quantités nécessaires de vivres. Les villages parvenaient tant bien que mal à satisfaire leur clientèle. Les chantiers encore peu mécanisés se situaient tous aux abords d'un cours d'eau ou d'un lac, le débardage des billes devenant rapidement irréalisable sitôt qu'on s'éloignait quelque peu d'une aire de flottage. La collecte hebdomadaire des produits vivriers était alors effectuée en pirogues ou en pinasses le long des tributaires de l'Ogooué, des lacs ou de l'Ogooué lui-même, et le rayon d'investigation de chaque chantier était relativement court, se limitant à quelques villages auxquels il restait fidèle.

Le chantier vivant en vase clos, le travailleur ravitaillé n'était guère incité à réaliser des cultures. On lui apportait sur place de quoi se nourrir sans aucune peine. En outre, un salaire en espèces lui était versé. La ration qui, à l'origine, était un complément à l'alimentation du travailleur, en devint rapidement l'essentiel et ne lui suffit plus. Un phénomène apparut sur le chantier gabonais : la boutique baptisée économat d'entreprise, modelée sur l'exemple des factoreries que la vieille traite avait implantées comme autant de jalons du commerce européen sur le cours de l'Ogooué et les lacs.

L'économat est au ravitaillement du chantier ce que le Decauville a été à l'exploitation forestière elle-même : un progrès et une nécessité. Sans doute l'employé du chantier satisfaisait, au moyen des "bons pour", ses besoins élémentaires de confort (pétrole, lampe-tempête, piles électriques, pagnes, etc...), mais il s'y ravitaillait surtout en vivres. L'économat était un centre distributeur de poisson salé ou séché, de bière et de conserves. Combien de radeaux d'okoumé sont-ils parvenus à PORT-GENTIL grâce à la sardine en boîte ?

../..

(1) - La plus célèbre figure de ce type d'aventurier, TOTOR, est évoqué par J. C. BROUILLET dans "L'avion du blanc" . Robert Laffont, 1972.

L'économat, géré par la société exploitante sans bénéficiaire ou avec une marge bénéficiaire tout juste suffisante à couvrir les divers frais de gestion, était et reste un leurre où le travailleur laisse le plus clair de ses gains. L'endettement est général avec le système des "Bons pour". Pourtant l'esclavage pour dettes reste inconnu au Gabon, bien que les conditions soient parfaitement réunies pour qu'il pût s'y épanouir.

III - L'EVOLUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RAVITAILLEMENT

Les interférences des conséquences de la 2ème guerre mondiale, des progrès technologiques de l'exploitation forestière, des changements consécutifs à l'indépendance du pays ont peu à peu transformé l'image classique des chantiers forestiers, leurs conditions de travail et de ravitaillement. La crise qu'a entraînée la guerre de 1939-1945 a conduit bon nombre d'entr'eux à la fermeture, vidé les autres de l'essentiel de leur main-d'oeuvre, souvent licenciée sans avoir pu être payée. Le marasme a été brutal, mais de courte durée. La lente reprise des activités est allée de pair avec une mécanisation plus poussée (abandon du chemin de fer Decauville pour des camions de tonnages de plus en plus élevés, de la scie passe-partout pour la tronçonneuse à moteur), avec la raréfaction d'une main-d'oeuvre qui, subitement privée de moyens d'existence, avait en partie reflué vers les villages d'origine, mais surtout avait émigré vers les villes en quête d'emplois. De cette époque, date le début d'une migration urbaine qui ne cessera de s'amplifier après l'indépendance. Les chantiers forestiers ne regroupent plus une population salariée aussi nombreuse qu'autrefois. Une unité de travail de société forestière importante ne dépasse guère de nos jours 350 salariés. D'autre part, les chantiers ont eux-mêmes migré vers le centre du pays avec l'ouverture à l'exploitation de la 2ème zone. La ville du bois n'est plus LAMBARENE, mais N'DJOLE, centre d'une immense région presque totalement vide d'hommes. La route a pris une dimension nouvelle dans l'acheminement des grumes pour relayer la voie fluviale navigable qui conserve cependant son rôle traditionnel dans l'évacuation finale des billes vers la mer. On ne parle plus exclusivement de flottage, mais de roulage aussi. Les données du problème du ravitaillement du personnel ont également évolué. Devant la difficulté sans cesse croissante de se procurer des vivres locaux dans une région sans agriculture, presque vide de paysans, les travailleurs se montraient mécontents, accusant les patrons de paternalisme, de les nourrir avec parcimonie et d'évaluer à un montant très élevé la nourriture, constituée par la ration, qu'ils n'avaient pas le souci de se procurer eux-mêmes. La comparaison de leur seul salaire perçu en espèces avec celui offert par des entreprises urbaines ne pratiquant pas ce système, incita les ouvriers des chantiers à s'estimer de plus en plus lésés. "La ration, c'était pour c... (1) le noir", s'écrient encore quelques vieux retraités des chantiers d'autrefois. D'un autre côté, les responsables patronaux étaient sans cesse aux prises avec des difficultés inextricables d'approvisionnement sans pouvoir jamais satisfaire leur personnel, et le mécontentement général amena le gouvernement, peu après l'indépendance en 1963, à supprimer la ration, remplacée par un relèvement subs-

.../..

(1) - le verbe couramment employé ne peut être rapporté.

tantiel des salaires. L'une des parties se trouvait apparemment satisfaite, mais cette décision ne supprimait aucunement le problème majeur : l'approvisionnement. Pour le résoudre, les diverses initiatives, plus ou moins satisfaisantes, se réclament de vieilles habitudes adaptées aux conditions locales.

IV - LES DIVERSES FORMES ACTUELLES DU RAVITAILLEMENT VIVRIER DES CHANTIERS

On peut distinguer 3 types de politique de ravitaillement des chantiers selon les conceptions propres à la direction de telle société ou de tel chef de chantier, selon les conditions géographiques ou démographiques locales (isolement absolu créé par le franchissement d'un fleuve, vide démographique local intégral, ou au contraire présence relativement importante de quelques villages de voisinage).

A) Le ravitaillement autarchique

Le meilleur exemple de ce type est fourni par les chantiers de la S. H. O. (1) installés à BISSONE et MINGOUNZA, dans un pays de forêts trouées de minuscules savanes incluses où se sont installés des établissements humains temporaires fractionnés en 2 ensembles. Une très vaste couronne de plusieurs dizaines d'hectares de plantations et de défrichementsenserrent les deux campements à faible distance des habitations. Bananes-plantain, manioc d'une part sur les parcelles de cultures, maïs et arachides d'autre part sur les nouveaux défrichements, poussent exclusivement sur les pentes, le sommet des collines étant toujours laissé à la forêt. Le chantier est aménagé depuis 1967, donc stabilisé depuis plusieurs années. Les premières plantations vivrières sont depuis longtemps entrées dans leur phase productive, dont le rythme est soutenu. Aucun ravitaillement extérieur d'appoint n'arrive au chantier, et aucune organisation n'existe qui le permettrait. Même le ravitaillement occulte (grumiers transportant à vide quelques régimes de bananes) est interdit par le fait que l'accès à la route fédérale est impossible : le mouillage est situé à LA WARE sur la rive gauche déserte de l'OGOOUE, alors que la vie active anime la route sur la rive droite. Pour traverser le fleuve, une seule vedette hors-bord. Pour rejoindre le chantier, 35 kms de piste.

Les quelques 500 personnes qui vivent sur place ne souffrent d'aucune crise alimentaire grâce aux conditions qui leur ont été suggérées et imposées par la direction, et les avantages que les travailleurs ont reçu pour faciliter leurs cultures et alléger leur peine. D'abord l'obligation de créer les plantations à proximité des villages de travailleurs dans les conditions pédologiques optima d'une forêt vierge primarisée. Cette contrainte présente deux avantages majeurs :

a) la brièveté des déplacements pour se rendre aux plantations (économie de fatigue et de temps)

.../...

(1) - Société du HAUT-OGOOUE.

b) une sécurité devant les ravages habituels des éléphants, (surtout des "assala" ou petits éléphants de forêt), l'une des causes principales du découragement général et de l'exode de nombreux villageois gabonais.

En second lieu, chaque salarié qui en manifeste l'intention est gratifié d'un congé payé spécial de 3 jours à la fin de la saison des pluies pour l'abattage des arbres d'un nouveau défrichement. Pendant la durée de cette opération, une tronçonneuse à moteur est mise gratuitement à sa disposition, ainsi que le carburant nécessaire. Dans ces conditions, trois journées sont amplement suffisantes pour éclaircir sans fatigue excessive un pan immense de forêt qui demanderait normalement de coûteux efforts pendant plusieurs dizaines de jours et à plusieurs hommes, si ce même travail était effectué à la hache ainsi que la pratiquent couramment les cultivateurs indépendants.

A ce prix, le village de travailleurs présente une apparence de prospérité agricole que beaucoup d'autres chantiers ne connaissent pas. Celle-ci se reconnaît au fait que les célibataires ignorent les problèmes de ravitaillement et de préparation des aliments qui se posent à eux ailleurs. S'ils ont une "fiancée" ou une bonne amie, ils sont considérés comme "en famille" et cultivent des plantations comme un ménage ordinaire. S'ils sont célibataires vrais, ils s'arrangent avec des ménages établis, soit pour aider le mari à l'abattage de la plantation, soit pour aider la femme à la culture ou à la récolte et, en échange, celle-ci leur prépare quotidiennement leur repas.

Ce modus vivendi bien établi ici, mais fragile en d'autres circonstances, repose sur la stabilité du personnel désirée par la direction. Un savant dosage des embauches permet un équilibre ethnique afin de prévenir les palabres, ainsi qu'un filtrage des éléments sérieux. La ventilation de personnel, fréquente dans les chantiers, est ici réduite, et la stabilité qui en résulte encourage les travailleurs à se lancer dans la lente aventure de la plantation personnelle, qu'ils se garderaient de tenter ailleurs. De même, informés de la permanence approximative de la coupe d'exploitation, il leur est possible de "planifier" leur futur défrichement.

Le ravitaillement en viande de chasse (éléphant, potamochère, singe, porc-épic, etc...) est satisfaisant dans une région où l'homme n'est guère intervenu depuis très longtemps. Lorsque le besoin en protéines est plus pressant, un éléphant est abattu pour satisfaire la demande du personnel.

Les denrées de première nécessité (pétrole, sardines en boîte et conserves diverses, sel, huile, bière, etc...) sont vendus dans deux économats d'entreprise gérés par des employés sous le contrôle de la direction qui en assure l'approvisionnement. Seul le vin est interdit. Les prix, nettement inférieurs à ceux du commerce public local sont équivalents à ceux pratiqués par la chaîne des boutiques Gaboprix (CECA-GADIS). Exemple de vie en circuit fermé, qui se retrouve, perfection en moins, dans près de la moitié des chantiers gabonais, avec cependant beaucoup de variantes ou d'aménagements empruntés à d'autres méthodes d'organisation.

B) Le laisser-faire adapté

Le phénomène inverse consiste pour un certain nombre de chantiers à pratiquer une politique du "laisser-faire". Les travailleurs sont libres de créer des plantations s'ils le veulent, mais personne ne se soucie du devenir et de la rentabilisation de celles-ci, ni de faciliter la tâche aux néo-plantateurs qu'on accuse de ne prendre aucun soin des scies prêtées ou de vols d'essence pour justifier de ne leur en point fournir. Aucune directive, tout au plus le prêt d'un camion une fois par semaine, le vendredi, pour la collecte des vivres le long des routes, les travailleurs faisant eux-mêmes le départ leurs commandes payées d'avance au chauffeur. Pour le ravitaillement annexe d'importation, la direction ne prend guère plus d'initiative, laissant s'installer aux abords des chantiers soit une succursale Gaboprix, soit un commerçant libre autochtone, ou "haoussa" (1). Il s'agit là d'une application à la lettre du texte de la loi : la suppression de la ration fait disparaître l'obligation de procurer des vivres aux travailleurs, lesquels héritent du souci quotidien de leur ravitaillement. La Comilog et la Comuf, sociétés minières installées à MOANDA et à MOUNANA en 1961 et 1962, veulent ignorer ces problèmes de leur personnel. Elles bénéficient d'une implantation privilégiée dans une région relativement peuplée, très éloignée de LIBREVILLE, ce qui supprime la concurrence de l'embauche. Leur recrutement est donc facile et régional. Leur implantation stable permet d'autre part aux salariés la création assez aisée d'une agriculture annexe, identique à celle des villages de la région même d'où ils sont issus et avec laquelle ils gardent des liens assez forts.

En dehors de cette conception radicale, marginale au Gabon, entre les deux attitudes extrêmes, existe toute une gamme de variantes plus ou moins nuancées, directement issues des conditions géographiques locales, du tempérament des directeurs d'exploitation. On peut, dans la pratique, isoler trois ou quatre d'entre elles utilisées pour satisfaire hebdomadairement à l'alimentation des personnels salariés.

1) La collecte "sauvage" des vivres :

Elle est pratiquée par les chantiers forestiers nouvellement installés ou bien par ceux qui ne sont appelés qu'à séjourner brièvement en un lieu : installation de Travaux Publics de la VIANINI - S.A. du carrefour de LALARA (WOLEU N'TEM), chantier RAZEL sur la "route économique" ALEMBE-LASTOURVILLE. Ces établissements ont besoin du jour au lendemain d'importantes quantités de vivres pour leurs travailleurs : bâtons de chikouang, régimes de bananes-plantain, ignames, taros (makabos), arachides, etc. viande de chasse et poisson. Récemment implantés, ils ignorent les possibilités locales exactes en matière de ravitaillement et butent souvent sur des difficultés d'organisation et d'adaptation.

../..

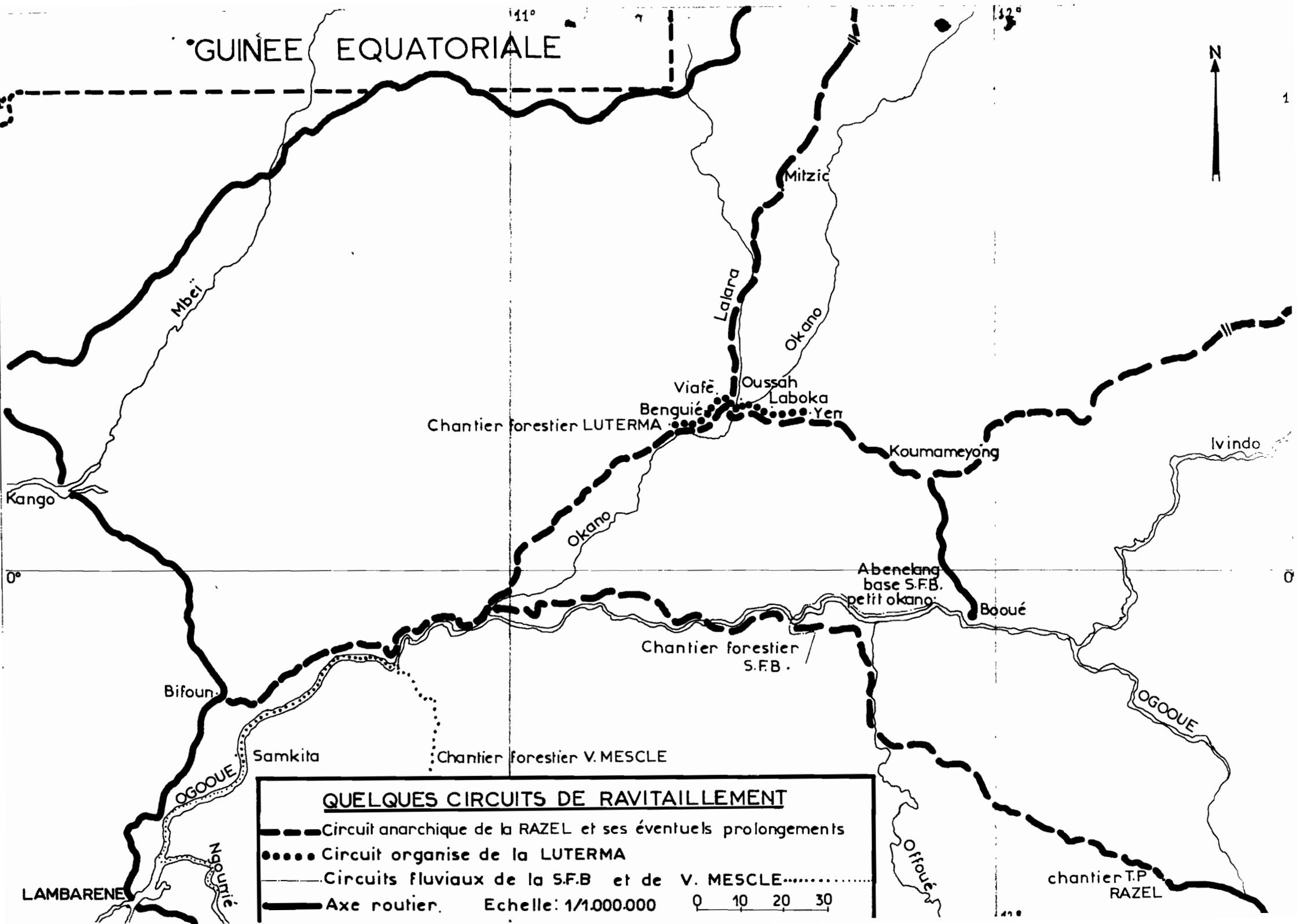
(1) - le terme implique les Camerounais en général.

Habituellement, le chef de chantier désigne un acheteur de vivres parmi son personnel administratif, à qui il confie une somme correspondant à l'achat des quantités hebdomadaires approximativement nécessaires au personnel ou correspondant aux commandes passées au comptable par les employés. Ce dernier retient la valeur de celle-ci en fin de mois lors de la paie. Le "marché" a lieu théoriquement le vendredi. L'acheteur part en compagnie d'un chauffeur sur un camion-benne de 5 tonnes de l'entreprise et sillonne les routes environnantes selon son bon vouloir, s'arrêtant à chaque village devant les éventuels ~~entassements~~ de paquets de chikouang exposés sur des claies sommaires ou sur de vieux fûts d'essence, et les régimes de bananes suspendus devant les cases. Souvent il fait de vaines offres aux paysans. Cela apparaît au premier abord comme une tâche facile. En réalité, remplir en peu de temps un camion de 5 tonnes dans des régions où 5 ou 6 villages de quelques dizaines d'habitants s'égrènent sur un trajet dépassant 100 kms, devient un exploit quand plusieurs acheteurs d'autres chantiers ont eu les mêmes intentions au même moment. Le camion stoppe alors pour un régime de bananes, pour 2 ou 3 paquets de bâtons (1). Souvent, il traverse plusieurs villages sans avoir l'occasion de s'arrêter. Les circuits de collecte s'allongent démesurément jusqu'à des régions supposées commercialement inexplorées, la durée de tournée également. Tout cela pour des résultats précaires, jamais satisfaisants. La loi de l'offre et de la demande joue à plein, caricaturale. L'offre est dérisoire face au harcèlement de l'acheteur. Aussi les mercuriales affichées par l'administration centrale sont complètement bafouées. Le régime de plantain, absolument introuvable dans le nord du MOYEN-OGOOUE, se paie 650 Frs CFA à N'DJOLE pour un poids de 6 kgs environ, alors que la banane est taxée à 15 Frs CFA le kg. Dans les villages ratissés par la collecte, le bâton de manioc taxé à 20 Frs, pour un poids théorique de 800 grs à 1 kg, se paie certes 20 Frs, mais le poids ne dépasse jamais 200 grs, feuille végétale d'emballage comprise. Des palabres éclatent entre chauffeurs et villageois. On peut imaginer et comprendre la fureur du personnel au retour du camion de vivres. Il se croit grugé, accuse l'acheteur de ne choisir que des bâtons dérisoires acquis au rabais pour détourner à son profit les différences de prix. Parfois le patron est mis en cause, soupçonné de suggérer une telle pratique à l'acheteur...

Ce dernier n'est guère plus satisfait de laisser l'un de ses camions sillonner constamment les pistes, la rentabilité du véhicule étant très nettement déficitaire. Quant au prix de revient du bâton de manioc, mieux vaut ne pas le calculer ! La situation la plus caricaturale est fournie par le chantier de Travaux Publics de la Razel, de la basse Obiga-Wagny (OGOOUE-IVINDO). Une benne est spécialement affectée en permanence à la collecte des vivres. Celle-ci parcourt 1.500 kms pendant 6 jours par semaine avec 2 hommes à bord (chauffeur et acheteur) pour "faire le plein". Partie le vendredi soir, elle ne revient que le vendredi suivant dans la matinée où l'on procède à la distribution, après d'in vraisemblables circuits qui la conduisent à l'est dans

.../...

(1) - Le paquet compte invariablement 10 bâtons de manioc.



la région de MAKOKOU, dans le WOLEU N'TEM vers OYEM, parfois même au sud-ouest vers BIFOUN et LAMBARENE. Il s'agit sans doute d'un cas limite dû à la situation particulièrement isolée de ce rassemblement de travailleurs, mais, en règle générale, la collecte "aveugle", inorganisée, est soumise à toutes sortes d'aléas de durée, de distance et de qualité des produits. Ceci est sans doute assez variable selon les régions. Le ravitaillement de certains chantiers de la NYANGA ou de la NGOUNIE relativement peuplées et d'agriculture vivrière assez dynamique, qui participent activement au ravitaillement de LIBREVILLE, s'exécute sans trop de difficultés et rapidement au sein de 2 ou 3 villages éloignés tout au plus de quelques kilomètres. Au contraire, dans le nord du MOYEN-OGOOUE, les conditions générales se rapprocheraient de celles décrites pour la Razel.

2) Les circuits de ramassage organisés :

Pour tenter de rentabiliser leur action, certains acheteurs s'entendent soit avec des habitants de quelques villages judicieusement choisis, soit avec les chefs d'autres villages pour établir des "contrats" (verbaux, plus rarement écrits) leur garantissant chaque semaine l'enlèvement au jour et à l'heure convenus à l'avance d'une certaine quantité de manioc ou de bananes. Le prix n'entre jamais en ligne de compte, puisque théoriquement fixé par les mercuriales. Telle femme s'engagera pour 100 bâtons hebdomadaires, tel village dans son ensemble pour 1.500 ou 2.000. Cette garantie apparente est également précaire bien que des directeurs de chantier aient parfois exigé des contrats écrits. Les clauses ne sont respectées qu'épisodiquement : le responsable des achats qui escomptait charger au passage 2.000 bâtons dans quelque village "contractuel", n'en trouve plus que 50 à sa disposition, un acheteur librevillois occasionnel l'ayant précédé. Parfois les femmes n'ont pas travaillé pour un motif quelconque (retrait de deuil, cérémonie de circoncision, boisson, plantations visitées par les éléphants, etc...), les hommes sont allés à la chasse... Ignorant toute concurrence, les cultivateurs méconnaissent la valeur du respect d'un contrat comme ses clauses les plus banales. En dépit de son efficacité discutable, plus de 40 % des chantiers stables recourent à cette solution. A titre d'exemple, le chantier de la Luterma (LALARA) qui compte 300 ouvriers et 547 habitants au total, implanté depuis 1965, a réussi à circonscrire sa collecte à un circuit relativement court, s'appuyant sur un système contractuel annuel portant sur 5 villages qui lui fournissent respectivement les quantités hebdomadaires suivantes (le samedi) (carte n° 2) :

. M'BENGUIE (village situé à 1 km du chantier de base, 122 habitants)	700 bâtons
. VIAFE (71 habitants)	200 -
. OUSSAH (216 habitants)	700 -
. LA BOKA (386 habitants)	1.000 -
. YEN (129 habitants)	200 bâtons
+ 500 kgs de bananes	

.../...

Le chantier étant situé sur la route fédérale N'DJOLE-OYEM, la Luterma n'a pas vu la nécessité d'établir un économat. Un commerçant privé de MITZIC a installé l'une de ses succursales et un biefrais gère une petite boutique sur le chantier annexe de LAMVORO. Au village de M'BENGUIE, en dehors des microboutiques particulières s'est implanté un magasin de la chafne Gaboprix, concurrence qui permet une grande liberté de choix aux consommateurs pour leurs achats autres que ceux de vivres frais. Beaucoup de chantiers sont calqués sur ce modèle d'organisation du ravitaillement : la NSG-SEG, Rougier-Fils dans le MOYEN-OGOOUE, la SONG dans la N'GOUNIE... Des variantes originales existent dans la façon de procéder à la collecte : les Etablissements Victor MESCLE, eux aussi isolés dans les terres de la rive gauche de l'OGOOUE, face à N'DJOLE, envoient chaque samedi une pirogue à moteur sur l'OGOOUE, entre N'DJOLE et LAMBARENE. Tous les villages riverains du fleuve, il est vrai peu nombreux, sont prospectés, en particulier SAMKITA qui marque le terme heureux d'une collecte. Il n'est cependant pas rare qu'il soit nécessaire de pousser jusqu'à LAMBARENE, ou de remonter la N'GOUNIE jusqu'à BELLEVUE pour compléter le chargement. Dans la région de BOOUE, à PETIT-OKANO, la SFB bénéficie de sa position avancée en amont de l'OGOOUE. Les vivres sont relativement abondants : un seul village, ABENELANG, au sein duquel sont implantés le camp de base et la scierie, suffit à son ravitaillement hebdomadaire et à celui du chantier d'exploitation de 70 travailleurs situé à 50 kms en aval, loin de toute agglomération. Là encore, le transport des vivres est nécessaire ; chaque samedi, une embarcation hors-bord chargée de 2 tonnes de bâtons et de régimes quitte PETIT-OKANO. Parfois, un ravitaillement complémentaire doit être opéré par l'avion du chantier, les deux camps n'étant séparés que par 10 minutes de vol.

3) Les contrats de sous-traitance :

De toute évidence, la suppression de la ration n'a ni aboli ni amélioré le problème du ravitaillement des chantiers. Elle ne l'a même pas déplacé : plus que jamais les sociétés forestières doivent recourir à mille artifices pour satisfaire des personnels incapables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins essentiels, en dépit de l'apport appréciable des salaires. Quant la banane-plantain se vend 100 Frs CFA le kg sur le marché de N'DJOLE, les salaires, pour si élevés qu'ils apparaissent (un manoeuvre gagne jusqu'à 18.000 Frs CFA mensuels), ne suffisent guère aux familles de travailleurs, et acheter de la banane, légume bien commun en Afrique, devient un luxe ! Dans l'ancienne zone d'exploitation centrée autour de l'estuaire du Gabon, les chantiers sont encore nombreux, bien que généralement de faible taille, mais là encore les villages de culture sont extrêmement clairsemés, et les communications, ici plus qu'ailleurs, se font encore par voie fluviale. D'autre part, le voisinage du gros centre urbain librevillois est nettement perceptible. Vers lui converge une masse considérable de vivres en provenance de l'intérieur. Quelques chefs de chantiers ont pensé à la solution urbaine pour ravitailler leur personnel en vivres locaux, plutôt que de faire du "porte à porte" dans des villages isolés ou au sein de dédales marécageux ou fluviaux. Ainsi

est née une forme d'approvisionnement originale dont le meilleur exemple est fourni par la SBG dont le chantier fixé sur la BILAGONE se trouve à quelques heures de hors-bord du mouillage d'CLOUMI (1). La direction librevilloise a fait appel à un acheteur professionnel benga (2) avec qui elle a conclu un contrat variant de 1.200 à 1.500 bâtons de manioc et 6 à 10 régimes de bananes (le chantier ravitaillé compte environ 80 travailleurs), livrables le jeudi matin au mouillage d'CLOUMI, au prix de 25 Frs CFA le bâton de manioc. Une pinasse les transporte aussitôt au chantier. Cette formule présente de nombreux avantages pour la société forestière : suppression du démarchage, économie de matériel et surtout libération des sous-cis occasionnés par cette contrainte. Le contractuel possède une camionnette de 1.000 kgs. Il collecte dans la région de N'toum (40 kms de LIBREVILLE) et pratique en même temps que son contrat forestier la revente directe sur le marché de MONT-BOUET. Sa capacité de vente est selon les saisons de 4 à 5.000 bâtons hebdomadaires, avec un bénéfice brut de 5 Frs par bâton (3) desquels il faut défalquer l'amortissement du véhicule et le carburant, ceci pour un travail hebdomadaire de 4 jours (mardi, mercredi, jeudi et vendredi). Lui-même procède à des ententes verbales avec quelques villages :

NZAMALIGUE (600 bâtons le mardi)
 MEBA (6 à 700 bâtons le mercredi)
 NTOUM (2.000 bâtons le jeudi)

et pratique également la collecte "sauvage" le long de la route LIBREVILLE-NTOUM-KOUGOULEU. Il ne s'aventure pas au-delà de cette localité car il considère alors que la rentabilité de son entreprise décroît rapidement à cause de la faible charge utile de son véhicule. "Au delà de KANGO, vers LAMBARENE et FOUGAMOU, c'est pour les gros : il faut des 7 tonnes". Le seul avantage retiré du contrat forestier est la liquidation rapide de son chargement, donc un gain de temps. Un tel type de contrat ne se rencontre pas en dehors de l'estuaire du KOMO, où l'on peut noter des formes d'entente épisodiques entre forestiers et collectivités rurales (KANGO, COCOBEACH), celles-ci facilitant la collecte des vivres et l'approvisionnement des marchés. Son originalité réside dans le fait que, là encore, la ville (comme pour les denrées d'importation), approvisionne la brousse, en dépit des difficultés bien connues du ravitaillement vivrier de la capitale. Faut-il voir là l'une des nombreuses contradictions d'une économie vivrière traditionnellement préoccupante, et la similitude des problèmes du ravitaillement pour les non-paysans aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ? Ce serait là le signe d'un très grave déséquilibre issu du sous-peuplement général, mais accentué par le dépeuplement régulier au profit de deux grandes concentrations urbaines et par les difficultés des liaisons terrestres entre ces villes et l'arrière-pays.

.../...

(1) - Quartier de Libreville.

(2) - Noter qu'il s'agit d'un gabonais alors que ce genre de commerce est à peu près exclusivement aux mains des étrangers.

(3) - Payé 20 Frs au producteur, revendu 25 à la SBG ou sur le marché de MONT-BOUET.

V - RAVITAILLEMENT, MIGRATIONS ET EXODE RURAL

Les peuples de la forêt en général et du Gabon en particulier ne s'attachent à la terre et ne sont retenus par l'agriculture que mûs par une très forte motivation de profit. On le constate pour le cacao ou le café chez les Agni ou les Baoulé de Côte d'Ivoire, comme chez les Fang du WCLEU N'TEM. Il est certain qu'en dehors de ces mêmes Fang, d'autres groupes ethniques seraient retenus à la terre et vivraient du produit des plantations vivrières si leur écoulement régulier et des gains monétaires substantiels leur étaient assurés. Or que se passe-t-il ? Ils ont été depuis ces dernières décennies soit appelés de façon autoritaire (recrutements par les miliciens restés dans toutes les mémoires), soit appâtés par les revenus monétaires offerts par les chantiers forestiers qui les mettent en présence de l'image schématisée de la vie urbaine : habitation que l'on ne construit plus soi-même, repos hebdomadaire, infirmerie, boutique, etc... Il ne faut guère s'étonner que, des conditions meilleures ne s'étant pas établies en brousse, le passage à la ville se soit accéléré au rythme annuel de 8.000 individus pour la seule Libreville. Ces paysans déracinés sont définitivement perdus pour les travaux des champs. Pays vide d'hommes, pays africain exceptionnellement pauvre en paysannat, le vide appelle le vide au Gabon plus qu'ailleurs. La crise du ravitaillement, en brousse comme en ville, deux phénomènes étroitement liés, ne peut être enrayerée dans l'actuelle conjoncture. Les timides réalisations agricoles promotionnelles, comme le marafchage annexe de l'expérience rizicole (réussie) de TCHIBANGA, se heurtent toujours aux obstacles souvent combinés de l'éloignement des débouchés, de la précarité des communications, de la cherté des transports, des distances. Le souhaite-t-on d'ailleurs profondément ? Le Gabon, depuis les sombres années 1925, n'a encore jamais connu de disette. Le gabonais, depuis très longtemps, est familiarisé avec l'économie monétaire, et, s'il n'a pas de bananes, il a toujours quelque argent pour s'acheter du pain ou la possibilité de s'en procurer. Quand le ravitaillement vient à manquer, quelques chantiers établissent la soudure avec le riz ou en cuisant des pains, et le four confectionné avec deux vieux fûts d'essence et quelques briques de terre fait partie des bâtiments annexes de certains d'entr'eux. Pain, conserves et bière sont depuis longtemps entrés dans les habitudes alimentaires du gabonais. Déjà, en 1923, SCHWEITZER écrivait : "l'indigène travaillant en forêt se nourrit par nécessité de conserves coûteuses qu'en Europe on considère comme en luxe" (1). En 1973, cette nécessité n'a pas disparu. Au contraire, elle s'est amplifiée. La factorerie a seulement éclaté en succursales multiples en brousse, en super-marchés ou libres-service en ville. Le système de la traite est resté identique dans son essence si les formes se sont adaptées. L'argent gagné sur les chantiers forestiers par des générations de travailleurs est resté un leurre, illustré parfaitement par le vieux système des "bons pour". Donné par le Blanc, il retourne dans ses mains par le truchement de l'économat où le travailleur laisse le plus clair de ses gains pour sa subsistance. Dans un

../..

(1) - SCHWEITZER (Dr. A.) - "A l'orée de la forêt vierge", ouvr. cité, p. 126

pays où les produits locaux sont aussi coûteux (souvent plus !) aux consommateurs que les produits importés (le prix de la banane douce est plus élevé à Libreville qu'en France), celui-ci a intérêt à se contenter de ces derniers.

Sans doute cette situation préoccupante pourrait être combattue. Les pays voisins du Gabon, guère mieux peuplés (Congo, pays du N'TEM au Cameroun), l'ignorent. L'agriculture cacaoyère de traite a fait l'objet d'une opération promotionnelle qui porte ses fruits dans le WOLEU N'TEM, alors que les expériences dans le domaine vivrier sont limitées à celles de la coopération formosane et, en dehors du riz (TCHIBANGA), intéressent un maraîchage semi-expérimental. Rien n'est encore réalisé pour développer et réduire le coût de la production des bananes-plantain, du manioc et autres tubercules divers. Qu'une demande supplémentaire de produits vivriers apparaisse brusquement à l'occasion de travaux de grande envergure et une crise grave risque de compromettre toute l'économie, les prix connaissent alors des flambées incontrôlables, ainsi qu'on le constate à certaines époques dans quelques secteurs de brousse. Les produits d'importation courent le risque d'être insuffisants pour répondre aux goûts de l'ensemble des nouvelles couches de travailleurs, et le recours à l'importation de vivres africains serait alors une impérieuse et coûteuse nécessité. Il faut considérer l'essor économique exceptionnellement rapide du Gabon qui incite, selon un processus bien classique, l'agriculteur à abandonner sa terre. L'exemple actuel de la Libye est significatif. Ce pays, également peu peuplé, vit un spectaculaire boom économique avec l'exploitation de ses gisements pétroliers. Inversement, sa production agricole chute chaque année vertigineusement pour être compensée par des importations massives de vivres de toutes sortes. Le Gabon, d'une manière moins spectaculaire que celle affichée par le phénomène libyen ou moyen-oriental, ne court-il pas le risque de s'acheminer vers un lent processus de complète dépendance alimentaire envers l'étranger ? Perspective peu encourageante pour un pays aux potentialités agricoles non négligeables qui pourrait s'éviter facilement le luxe d'une permanente hémorragie de devises que cette conjoncture risque de provoquer. L'okoumé a été abattu autrefois grâce au pilchards ainsi que le notait SAUTTER (!), la pose des rails du futur Transgabonais pâtira-t-elle encore des vicissitudes du ravitaillement ?

(1) - SAUTTER (G.) "De l'Atlantique au fleuve Congo". Ouvr. cité. p. 766

O. R. S. T. O. M.

Direction Générale :

24, rue Bayard PARIS (8^e)

Service Central de Documentation :

70-74 Route d'Aulnay, BONDY (93)

Centre O. R. S. T. O. M. Libreville :

B. P. 3115 LIBREVILLE (GABON)

COPYRIGHT ORSTOM 1974